

MIRANDE

I N F O S

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Dernier
semestre
2008

La Mairie est
heureuse de vous
offrir un autocollant pour
fêter le lancement du
nouveau logo de la ville.



La nouvelle
communication de la
ville



Sécurité, une priorité
pour Mirande



Le CCAS :
dynamisme et
développement



DOSSIER :
Le Plan Local
d'Urbanisme

HÔTEL DE VILLE :

Tous les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Accueil : 05.62.66.52.87
 Etat Civil : 05.62.66.86.31
 Cabinet du Maire : 05.62.66.86.35
 CCAS : 05.62.66.86.41
 Police Municipale : 05.62.66.86.99
 Services Techniques : 05.62.66.86.39
 Service des Sports : 05.62.66.86.32
 Jumelage : 05.62.66.86.47

OFFICE DE TOURISME :

05.62.66.68.10 / www.ot-mirande.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Samedi 10h à 12h et de 15h à 18h, Dimanche 10h à 12h

MUSÉE

Visites du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
 Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h (S'adresser à l'Office de Tourisme)

BIBLIOTHÈQUE :

05.62.66.80.06

Horaires : lundi de 14h à 18h, le mercredi et vendredi de 14h à 17h

CINÉMA :

05.62.66.54.24

<http://mon.cine.over-blog.com>

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE »

05.62.66.51.48 www.coeur-dastarac.fr

Attention changement d'adresse à partir de janvier 2009 : BP34 32300 MIRANDE

Les nouveaux bureaux se situent sous le tribunal avenue d'Antras

Centres Aérés

Enfants : 3-6 ans accueillis au Pitchounet, avenue d'Antras, 7-13 ans au Cadichon, avenue Laplagne.
 Journée continue avec repas de 7h15 à 18h15, les mercredis et vacances scolaires.

De nombreuses activités sont proposées. Consulter les programmes, sur le site internet.

Renseignements au 05.62.66.51.48 ou 06.27.78.71.60 ou 06.13.32.56.13

L'association Gribouille propose :

Halte Garderie : Enfants de 3 mois à 3 ans les lundi de 08h30 à 12h30, mardi de 08h30 à 17h30 (journée complète avec repas), mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30, vendredi 08h30 à 12h30.

Ludothèque : Corinne Bajon, nouvelle animatrice, vous accueille le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h et sous réserve le vendredi de 16h à 18h (prêt de jeux et de CD pour tout âge).

Lieu d'accueil «parents- enfants»

ouvert le jeudi de 9h à 12h, renseignements au 05.62.66.52.83 ancienne piscine du Batardeau .

(Fermeture pour les vacances de Noël)

LES HORAIRES DU BUS *ter*

L'arrêt de bus est situé place St Criaq (ancien foirail).

TOUS LES JOURS: MIRANDE - TARBES

08 h 40 - 09 h 48
 12 h 48 - 13 h 48
 18 h 45 - 19 h 55

MIRANDE - AUCH

09 h 27 - 10 h 00
 11 h 55 - 12 h 23
 19 h 48 - 20 h 16

EN PÉRIODE SCOLAIRE: MIRANDE - TARBES

Le lundi, 05 h 56 - 07h03
 Le lundi, 14 h 16 - 15h15
 Le vendredi, 19 h 40 - 20h48

MIRANDE - AUCH

Le lundi, 07 h 10 - 07 h 30
 Le lundi, 10 h 17 - 10 h 50
 Le vendredi, 17 h 25 - 17 h 55

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MIRANDE

«La Poulogne» Saint-Martin tel : 05 62 66 79 25

Hiver

LUNDI-MERCREDI-JEUDI-SAMEDI

9H-13H/14H-18H

VENDREDI : 14H-18H

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES **PAEJ**

8 bvd Centule III

Lieu de rencontre et d'expression anonyme gratuit et ouvert à tous
 (Orientation, Info, Accompagnement, Ecoute et Soutien)

Lundi de 9h à 12h30 – Mercredi de 9h à 18h –
 du Lundi au Vendredi de 17h30 à 19h à la demande 06.37.49.73.89

DES PERMANENCES SONT TENUES SALLES ST ROCH

*pour vous aider dans diverses démarches Av. St Roch
 (derrière la mairie, à proximité du local de la Police Municipale)*

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. MARCHAN

(pour tout litige) 1er Lundi, 15h,
 Salle N°1, 05.62.66.52.87

FRANCE MUTUALISTE

2ème Lundi, 14h-16h, Salle N°1

MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

1er mardi, 9h-12h30, Salle N°1

CICAS

Questions sur la retraite

2ème mardi sur RDV, 9h-12h,
 Salle N°1

ARMÉE DE TERRE

Lnt Dauphin

1er mercredi, 9h-11h, Salle N°1

ADIL

Informations sur Logement

2ème jeudi, 14h-16h, Salle N°1

CAF

Vendredi, 13h30-16h, Salle N°4

ARTE

aide à Création d'entreprise

Sur RDV, Salle N°1, 05.62.05.52.55

ESSOR (EMPLOI)

Sur RDV, Salle N°5

ESPACE SOHO SOLO

(consultation informatique libre sur le net)

Sur RDV, Salle N°1, 05.62.66.52.87

COMMISSION DES MARCHÉS

Sur RDV, Salle N°2, 06.12.22.67.23



Vous avez pu découvrir au mois de juin le premier *Mirande Infos* de la nouvelle équipe municipale.

A l'heure de la fibre optique et du très haut débit, la commission communication a souhaité s'attribuer des outils contemporains que vous pourrez découvrir plus précisément à la p 6., notamment un nouveau logo ainsi qu'un site internet dès le premier semestre 2009.

Au fil des pages de ce journal, vous pourrez revivre en images les événements majeurs de cet été qui ont permis à Mirande d'accueillir un nombre de touristes toujours constant. Je réitère mes remerciements aux hommes et femmes de notre ville qui s'investissent dans le tissu associatif mirandais. Toutefois il nous a été reproché une baisse d'activités sportives à cette période alors que les associations dynamiques correspondantes existent. Je souhaite donc que pour la saison prochaine nous puissions proposer

aux vacanciers tout le panel de nos disciplines sportives et ludiques. La mairie mettra tout en œuvre pour l'organiser et éviter ainsi aux vacanciers de chercher ailleurs ce qui existe sur notre commune.

Vous pourrez retrouver dans ce bulletin régulièrement :

Un Dossier qui abordera en détail un sujet précis, pour ce numéro revenir sur le Plan Local d'Urbanisation semble répondre à de nombreuses interrogations; Un volet sur Mirande d'antan sous forme de clin d'œil ravira les plus anciens d'entre nous et étonnera sûrement les plus jeunes.

Des Infos pratiques en termes de contacts, de permanences, d'heures d'ouvertures vous seront données, ainsi que l'actualité dans les domaines de nos institutions, de la sécurité, de l'urbanisme, de l'éducation, du social, du sport et de la culture. Concernant ce dernier point le projet de la future Médiathèque fait l'objet d'un article.

Pour ma part, je tenais à vous présenter les visages du personnel municipal qui ont changé dans de nombreux services. Je vous invite aussi à découvrir les travaux effectués dans nos locaux, nécessaires depuis plusieurs années. C'était l'occasion, de les inclure dans la logique environnementale actuelle, celle du développement durable.

*Certain de répondre à l'intérêt que vous portez à notre ville, je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous dans le prochain *Mirande Infos*. Je profite de cette transition pour vous présenter, Chers Mirandaises et Mirandais, tous mes vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour 2009.*

Pierre Beaudran
Maire de Mirande

SOMMAIRE

Communication	6
Mirande Autrefois	6
Dossier le P.L.U	7 à 9
Développement durable & environnement	10
Action Sociale et Solidarité	11 à 12
Vie Locale	12 à 13
Vie Associative & Sportive	14 à 15
Libre Expression	16
Etat-Civil	16
Souvenirs	17
Culture & Patrimoine	18 à 19
Tourisme & Evènements.....	19
Pêle-mêle	20

MIRANDE INFOS

Directeur de publication : Pierre BEAUDRAN
 Rédactrice principale : Christel SANNICOLAS
 Collaboration rédaction : Conseil Municipal
 Photos : Stock municipal, Photo Club Mirandais, Claudie Daclin, Michel Hamon, J-Charles Lartigue
 Mise en page & impression : Astarac Imprimerie
 Création logo et Charte graphique : Sté Nowooo
 Imprimé à 2500 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Vous avez des suggestions, des critiques ou des infos. Vous ne recevez pas *Mirande Infos* ou irrégulièrement... n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus de la commission communication.

Notre imprimeur agit pour l'environnement.
 Encre d'origine végétale et minérale.
 ASTARAC IMPRIMERIE - 32300 MIRANDE



NOUVEAUTÉ ET CHANGEMENTS

Les Entreprises Mirandaises :

- Mme Dolores FERNANDEZ (Villecomtal) propose dans sa boutique LARENA, 6 rue Esparros, des bijoux et de la décoration exotique depuis le mois d'octobre. Elle a eu un vrai coup de cœur pour Mirande qu'elle visitait l'été depuis plusieurs années.
- M. Michel MESSIO et son épouse ont ouvert un salon de thé, et une épicerie fine, 26 rue Victor Hugo le 23 juillet dernier. Habitant Miélan vous vous souvenez certainement de Monsieur, un habitué du marché hebdomadaire avec son stand de plantes médicinales et de produits phytothérapeutiques. Le salon de thé est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h
- M. Bruno VANDECASTEELE, traiteur en charcuterie, propose, avec sa compagne Nathalie, une nouvelle enseigne « La marmite roulante » qui vous offre des prestations à domicile sur commande : 05.62.65.70.06 06.72.82.72.19. (présent sous la halle au marché le lundi et samedi à Mirande). Depuis 4 ans à Mirande, il est venu de Belgique, en cherchant une maison de campagne pour accueillir sa famille, mais surtout dans le but de trouver de bons produits frais afin de les transformer sans conservateur et d'assurer un service de qualité !!
- Suite à la fermeture des établissements DECAP, place d'Astarac, La Retoucherie de

Mme ARGUEIL, met à votre disposition un dépôt Pressing. Ouvert tous les jours sauf le mardi et le samedi après-midi, rue de l'Evêché.

- La Boulangerie GOMEZ, 17 rue Marrens, a cédé son enseigne à M. Soulie. Le 16 octobre est née la Boulangerie Ludo qui conserve la fabrication des pains spéciaux ainsi que sa présence au marché les lundi et samedi.
- L'agence immobilière tenue depuis 3 générations par la Famille HOSTIER ferme en cette fin 2008, « victime » de la crise financière. La SARL Mirande Gestion, quant à elle, n'est pas concernée et poursuit les locations et la gestion immobilière.
- M. et Mme MOSNIER ont repris depuis le 1^{er} décembre la boulangerie pâtisserie PRADIN, rue du Président Wilson.
- Madame BERGÉ Christine dans sa boutique « ô p'tit plaisir », 5 rue du Président Wilson propose des Bijoux et Accessoires divers.
- M. et Mme GALMANT ont ouvert le magasin Eco-sphère une formule alliant l'écologie et l'économie en remettant sur le marché des vêtements inutilisés remis à neuf, nettoyés et vendus à bas prix. Rens : 05.62.59.39.96

Les Officiels :

- M. Pascal LABORDE nouveau chef d'établissement du Lycée Agricole à Valentèes
- M. Fernand REDONDO nouveau Directeur de l'école primaire E. Duffort

- Le Lieutenant Thierry HEUET commande la compagnie de brigade depuis le 1er août, c'est sa première affectation en tant qu'officier. Il est secondé sur Mirande par l'adjudant-chef Sylvie HUYGHE qui avant son arrivée assurait l'intérim.
- Mme Mélanie LHORME, gendarme depuis peu, vient d'être affectée à la brigade de Mirande tout comme son époux mais au sein de la garde mobile.
- Mme Anne LE BOT, Chef d'Etablissement de « La Banque Postale », nouvellement arrivée à Mirande en provenance de Masseube. En poste depuis le 1^{er} août, elle gère l'accueil des usagers et propose des produits du courrier mais également les services financiers.
- Le poète Eric Enderlin s'est installé à Mirande. Il a consacré un texte dans son ouvrage « émerveillements et Empathies » paru en 2005 aux Editions du Paradis.

Le Personnel municipal :

- M. Bertrand DALLOS, responsable des finances et des ressources humaines, et Mlle Céline LASPORTES, adjoint administratif au service des Finances ont pris leurs fonctions depuis le 16 juin. Mme Michèle VERDIER, en poste jusqu'au mois de juin, les conforte dans le suivi comptable et assure la nouvelle facturation de l'Assainissement.



Le personnel municipal 55 personnes au service de notre ville

À NOTER

• La Police Municipale



Capture d'un chien errant

Sous l'autorité du Maire, les deux agents, Norbert SÉNAC et Myriem CHAUTARD, ont pour objet d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et à la salubrité publique.

Leurs missions sont multiples:

La sécurité des personnes et des biens, la tranquillité publique, l'application des arrêtés municipaux, le respect du code de la route, des règles d'occupation du domaine public, des règles d'urbanisme, la surveillance générale des voies publiques et des lieux ouverts au public (parcs, jardins, bâtiments communaux, etc.), la surveillance du marché hebdomadaire du lundi, des abords des établissements scolaires. Ils procèdent également aux enquêtes administratives, à la capture d'animaux errants, au recensement et à la déclaration des chiens de 1ère et 2ème catégories, à la gestion des timbres amendes et des dossiers agricoles. Ils interviennent aux cérémonies commémoratives et dans les opérations funéraires. De plus, ils travaillent en complémentarité avec les services de la gendarmerie nationale et ceux de la DDASS sur les logements insalubres.

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30. En cas d'absence au bureau merci de contacter l'accueil de la mairie au 05.62.66.86.99, Email : polmun.mirande@wanadoo.fr

• Embellissement

Il est regrettable que des fleurs et végétaux disparaissent régulièrement alors qu'ils sont plantés pour embellir notre ville, d'autant qu'il s'agit de deniers publics.

• Un hôtel mirandais réactif !

La mairie de Mirande tient à remercier l'Europ Hôtel MAUPAS, qui dans l'urgence a accepté de loger 16 personnes évacuées du camping

de l'Île du Pont lors du violent orage du 5 août 2008. Les nuitées ont été réglées par la commune.

• Place de la République

Le projet de rénovation de la place de la République est en cours. Il devrait être fini courant 2009.

• L'ancienne piscine du Batardeau

Suite à la délibération du Conseil Municipal, l'architecte du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme environnement), a été saisi du dossier de réhabilitation du site.

• Le Lycée agricole :

Spécialisé dans l'élevage des herbivores les élèves des classes de Baccalauréat professionnel se classent aux trois premières places du concours départemental de jugement de bétail en race bovine et équine, nous leur adressons nos plus vives félicitations.

• L'extension de la Z.A. du Pountet

Présidé par Pierre BEAUDRAN, le conseil communautaire a décidé l'extension de la zone d'activités économiques du Pountet située côté Est sur la route de Tarbes, au niveau du rond-point. Cette extension comprend 11 lots d'une surface variant de 1700 à 2500 m². La fin des travaux d'aménagement et de viabilisation est



prévue pour décembre prochain.

Le budget estimé d'investissement provisoire, de la zone entière, est de 1 800 000€ HT. Si les subventions d'Etat sont, à ce jour, acquises, les subventions du Conseil Général et de la Région sont encore en attente.

A ce jour, six lots sont réservés.

Il s'agit de l'installation de :

- la future caserne des pompiers,

- l'entreprise de sérigraphie de Monsieur COUZIER,

- l'entreprise de BTP ZAFFAGNI,

- le garage TEYSSIER,

- l'entreprise mirandaise de construction de bâtiments LALANNE et FILS.

Cette zone d'activités sera, sans aucun doute, un nouvel atout pour l'économie mirandaise.

• Soho-Solo Gers en Gascogne

Choisir le Gers pour s'installer en solo, c'est faire le choix de travailler et de vivre dans un cadre idéal pour développer son activité professionnelle, tout en profitant d'une qualité de vie exceptionnelle, pour soi et sa famille.

La CCI et le CEEI, initiateurs du projet Soho Solo dans le Gers, ont créé un guichet unique regroupant une équipe d'accueil, un réseau de partenaires et de villages d'accueil ainsi que des télé-centres pour faciliter cette installation.

Ces nouveaux entrepreneurs sont porteurs de nouvelles compétences et de ressources pour le territoire sur lequel ils s'implantent. Dans la mesure où ils s'installent généralement avec leur famille, ils contribuent à la revitalisation de nos espaces ruraux.

La ville de Mirande est l'un des 8 télé centres. Elle offre, à la mairie, un espace de travail, d'échanges et de rencontres professionnels mettant à disposition wifi et imprimante.

Consultez la Mairie pour la réservation de salle : 05.62.66.52.87.

Soho Solo n°vert 0 800 00 01 32

Pour plus d'informations sur ces 2 derniers sujets merci de contacter la communauté de communes au 05.62.66.51.48

www.coeur-dastarac.fr

UNE NOUVELLE COMMUNICATION POUR LA VILLE

La commission « communication », travaille dans un excellent état d'esprit, depuis avril 2008, à l'élaboration d'une communication globale pour la ville.

Ainsi, vous en avez découvert le symbole : le nouveau logo. Il fera le lien entre les différents moyens mis en œuvre pour vous informer de l'action municipale : le Mirande Infos, le futur site internet, l'affichage pour les marchés, l'école de musique, les véhicules municipaux...

Le Mirande Infos se transforme. Il devient un magazine d'information pour répondre au plus près à vos attentes. En plus des rubriques que vous connaissez bien, une grande part est donnée au sport et associations. Un dossier, en pages centrales, permet de revenir en détail sur des sujets de fond. Enfin, un clin d'œil historique vous rappellera que notre bastide est chargée d'histoire.

Dans un autre domaine, une réflexion est en cours pour doter le centre ville d'une borne wifi, qui permettrait à ceux qui le souhaitent, VRP, touristes, etc., d'accéder à internet. Les conditions légales d'autorisation et de mise en service sont à l'étude.

Notre volonté est de vous donner toute l'information de l'action municipale afin que chacun puisse la connaître, et ce en toute transparence et en toute objectivité.

UN LOGO ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITE

Patrimoine historique

Le cœur du logo est représenté par la cathédrale gothique de Mirande. Élément central, elle surplombe la ville et son logo.

Les formes carrées représentent la géométrie si caractéristique de la bastide de Mirande.



Le logo est ouvert, il n'est pas enfermé dans une forme, pour montrer que la ville est accueillante.

Le carré représente aussi la modernité de la ville à travers un traitement graphique et coloré qui rappelle les toiles d'art moderne.

Modernité

MIRANDE AUTREFOIS

LE KIOSQUE À MUSIQUE : UNE CONSTRUCTION CONTROVERSEE

Avril 1909, la construction d'un kiosque à musique sur la place d'Astarac suscite bien des remous. Il s'agit de remplacer une sorte d'estrade non couverte et démontable flanquée de 8 lanternes. Le conseil municipal lance alors un appel d'offre pour trouver un entrepreneur capable

de construire un kiosque de 40 places et démonter la fontaine pour l'installer ailleurs. Le projet de Monsieur Mercadier est retenu. On ne tarit pas d'éloges sur « sa pureté de lignes, sa justesse de proportions et son harmonie parfaite ». En février 1910, le projet est voté. Mais, contre toute attente, commencent alors de vives discussions et votes lors des conseils municipaux qui suivent : certains y voient une dépense somptuaire, d'autres l'aimeraient sur les promenades, l'esthétisme de la place sera modifié, les devis sont mal ficelés... Dernier rebondissement, le fils de Monsieur Montaut, donateur de la fontaine, change d'avis et refuse qu'elle soit démontée !

Finalement, en février 1911, les mirandais découvrent le kiosque. Tout le monde veut s'y faire photographier. Le 16 avril, dimanche de Pâques, la Philharmonie y donne un concert. Aujourd'hui, la tradition continue.

D'après les recherches dans les archives municipales de M. Denis Langlois.

Merci à M. Roraï et Mme Raymonde Burgade pour les photos.



MIRANDE (Gers) — La Place d'Astarac

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Un outil pour la construction et l'aménagement du territoire communal

En France, le **plan local d'urbanisme (PLU)** est le principal document d'urbanisme de planification communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi de décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU.

Le P.L.U. a l'ambition de doter MIRANDE d'un outil concerté destiné à façonner le visage de Mirande de demain tout en respectant l'environnement et le cadre de vie des mirandais.

Le PLU, conformément à la loi, a été élaboré et modifié par le Conseil Municipal, après une enquête publique auprès des citoyens. Il a ensuite été examiné par le Préfet qui, au nom de l'Etat, a donné l'autorisation de le mettre en œuvre. Le Maire est chargé de le faire respecter.

Comme le P.O.S., il fixe le droit des sols et les règles applicables aux différentes constructions.

En plus du P.O.S., il transcrit les souhaits de la Municipalité sur l'aménagement des quartiers, l'habitat, la création d'emplois au travers de l'activité économique l'environnement et le cadre de vie.

C'est donc un document d'urbanisme réglementaire qui exprime un véritable projet de ville.

La mise en place du PLU a représenté près de 2 ans de travail du Conseil Municipal en lien avec les services de l'Etat et le Cabinet d'Urbanisme Petersen à Toulouse.

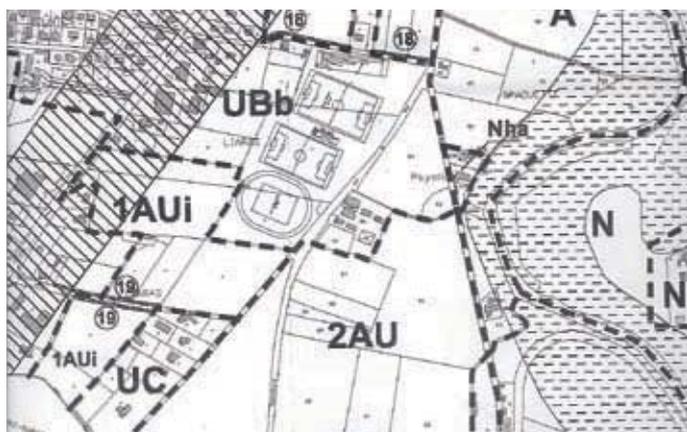


Le P.L.U. est constitué par un ensemble de documents. Les plus importants sont le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.), et le règlement accompagné d'une cartographie ou plan de zonage.

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION PRÉSENTE :

- une étude diagnostic sur la ville,
- les choix et motifs retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable,
- les zones et les règles applicables aux zones,
- l'incidence des orientations du PLU sur l'environnement.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE définit les orientations d'urbanisme et les aménagements retenus par la Commune.



Zone 1AUi : zone à vocation d'activité industrielle, commerciale ou artisanale, non encore équipée et qui a vocation, après équipement, à être intégrée en zone UI (zone d'activités artisanales, commerciales ou industrielles)

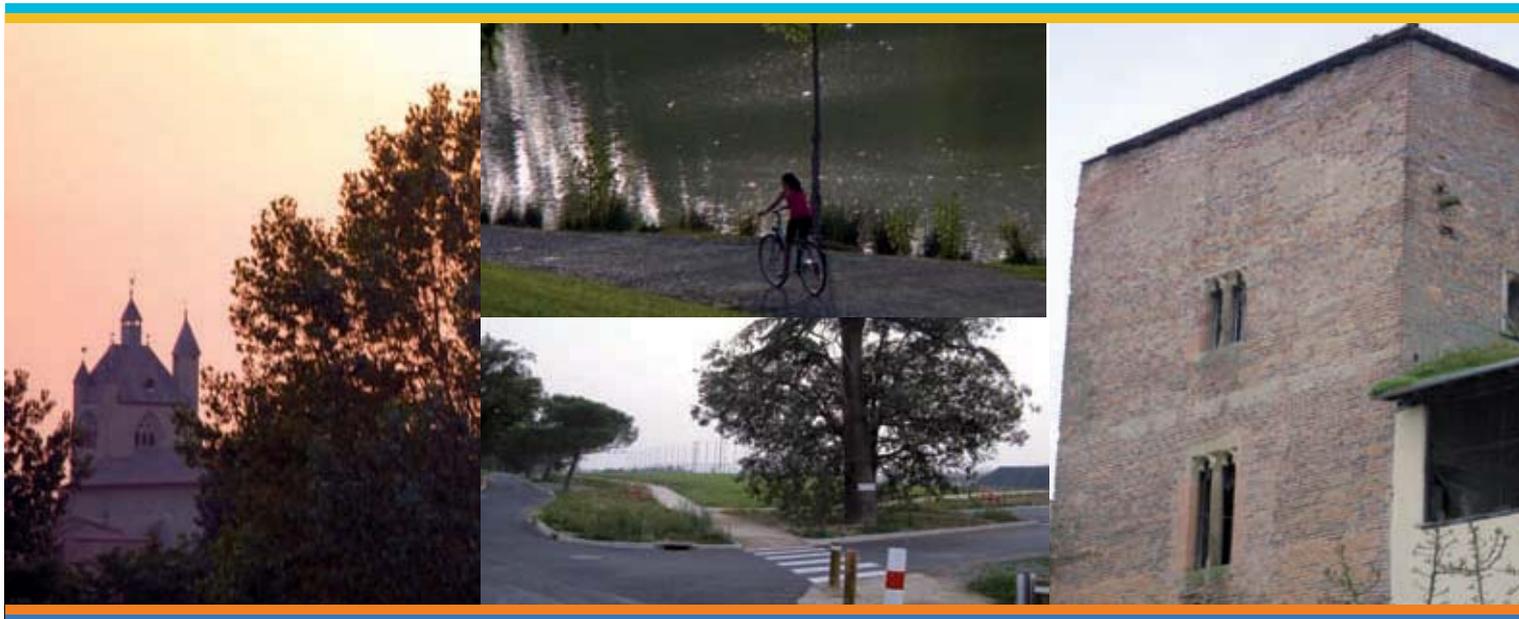
LE RÈGLEMENT ET LE PLAN DE ZONAGE

TRANSCRIVENT RÉGLEMENTAIREMENT CES OBJECTIFS FONDAMENTAUX.

Ce sont les documents les plus importants et les plus consultés par les

particuliers et les professionnels de la construction.

Ils définissent : Où construire, Quoi construire et Comment réaliser son projet.



LA VOLONTÉ A ÉTÉ AFFIRMÉE DE :

- conforter et valoriser le centre ancien,
- créer des quartiers organisés et bien intégrés à l'agglomération,
- développer l'emploi en favorisant l'implantation d'activités,
- préserver l'activité agricole,
- améliorer et sécuriser les déplacements routiers, piétons, cyclistes,
- conforter les espaces à vocation touristique, de loisirs et de sports,
- préserver les espaces et éléments naturels,
- prendre en compte la zone inondable.

RÉPONSES À DES QUESTIONS PRATIQUES

QU'EST-CE QU'UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE ?

Être propriétaire d'un terrain en zone destinée à la construction ne veut pas forcément dire que le terrain est constructible.

En effet, un terrain pourra supporter une construction (donc être constructible) s'il est doté des trois éléments suivants :

- une voirie en capacité suffisante pouvant notamment supporter la défense incendie de la construction,
- un réseau d'alimentation en eau potable de capacité suffisante à la construction envisagée,
- un réseau d'alimentation en électricité de capacité suffisante à la construction envisagée.

Si un de ces éléments fait défaut en bordure du terrain, ce dernier ne sera pas constructible, quand bien même il serait situé en zone destinée à la construction.

Dans ce cas, il appartiendra au propriétaire de faire le nécessaire afin que ce terrain soit doté du ou des réseaux manquants en limite de la parcelle concernée.

Notez que l'assainissement, qui peut-être collectif (raccordement à la station d'épuration de Mirande) ou autonome (fosse septique) est obligatoire, mais ne constitue pas un critère de constructibilité du terrain.

De même, la desserte par le réseau gaz est considérée comme un élément facultatif.



Lotissement les Hauts d'Encanteperdrix

COMMENT RENDRE UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE ?

La procédure voies et réseaux (appelée P.V.R) permet de rendre les terrains constructibles. Cette procédure prévue par le Code de l'Urbanisme, a pour but de rendre constructibles pour leurs propriétaires des terrains non équipés ou insuffisamment équipés, situés dans des zones et secteurs à vocation d'habitat ou d'activités.

La P.V.R consiste à la réalisation, sur le domaine public, de travaux de viabilité par la Mairie (voirie, réseau d'eau, réseau électrique, assainissement, éclairage public)

Le coût de ces travaux, est réparti de façon équitable, en fonction de la superficie des terrains, entre les propriétaires des terrains non bâtis. Cette somme peut être recouvrée, soit lors de la délivrance du permis de construire, soit par voie de convention préalable à la réalisation des travaux.

Ces aménagements permettent ainsi l'implantation de constructions ou la vente de parcelles en terrains à bâtir.

VOUS SOUHAITEZ DE PLUS AMPLES DETAILS SUR VOTRE QUARTIER, VOTRE TERRAIN ?

Vous souhaitez connaître le PLU et les autres actes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire...), n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie qui seront à même de vous conseiller en amont de vos

projets et d'instruire les dossiers d'application du droit des sols :
M. Philippe JANIN et Mme Marie-Reine PERES
TÉL : 05 62 66 52 87.



ACCESSIBILITE ET SECURITE

La municipalité travaille à améliorer DURABLEMENT la vie de tous, et notamment celle des personnes à mobilité réduite.



De nombreux travaux en cours ou achevés témoignent de cette volonté. Michel Cortade, conseiller chargé de l'accessibilité et de la sécurité et Marie-Christine Lacoste, adjointe au maire chargée du développement durable et du cadre de vie font le point .

- Certains trottoirs ont fait l'objet d'un nouveau revêtement plus fin et de la pose de bordures plus basses ; c'est le cas pour les trottoirs entre le Collège et le Lycée, des alentours de la Mairie, et de la finalisation du chemin du Haouré (trottoirs, parking).
- Le chemin piétonnier éclairé et la passerelle pour sécuriser l'accès de tous au stade de football sont achevés.
- Un point d'accueil spécifique dans le hall de la Mairie avec sonnette a été créé.

LES ECONOMIES D'ENERGIE : UNE VOLONTE PLUS FORTE QUE JAMAIS !

Economiser pour les finances de la ville mais aussi pour préserver la planète, voilà une réalité d'aujourd'hui.

La Mairie met fin dans ses locaux aux ampoules à incandescence. Désormais, 80% des sources lumineuses sont constituées de néons et d'ampoules à basse consommation d'énergie.

La nouvelle génération d'éclairage public urbain utilise désormais des ampoules au sodium basse consommation d'énergie. De plus, une baisse d'intensité de l'éclairage entre 22h et 6h est à l'étude suivant les zones. Elle est déjà en place sur le chemin du Haouré.

Les travaux de réaménagement des bureaux de la Mairie ont permis le remplacement des huisseries traditionnelles par des huisseries à vitrage iso thermique afin de rendre les bâtiments moins énergivores.

Ces améliorations se poursuivent également avec un audit des chaudières de l'ensemble des bâtiments municipaux.



L'AIDE À DOMICILE, LIEN INDISPENSABLE

Le CCAS de Mirande mène depuis plusieurs années, sous l'impulsion d'une Mairie attentive à sa population la plus âgée, plusieurs actions en faveur et auprès de toutes les personnes retraitées (de plus de 60 ans), malades, handicapées et ou isolées.

Le CCAS gère en effet le service Aide à Domicile qui favorise par son soutien matériel, moral et administratif le maintien à domicile après une évaluation personnalisée et une étude des besoins et des possibilités de prise en charge.

- Aide à la personne dans les actes quotidiens de la vie,
- Aide à la toilette,
- Entretien du logement,
- Accompagnement aux courses,
- Petite aide administrative, etc.

Une équipe active, dynamique et qualifiée intervient du lundi au samedi de 8h à 20h.

Dès 2009 cette prise en charge sera assurée 7/7jours de 8h à 20h.

Actuellement 25 agents interviennent auprès de 120 bénéficiaires.

Le CCAS intervient également auprès de 3 structures :

- La Résidence de Lézian , dirigée depuis son ouverture en mai 1995

par Madame Christine DAUSSAT-DAURE.

C'est un lieu chaleureux où chacun reste très indépendant tout en étant entouré par du personnel dévoué dans une ambiance conviviale et familiale. De nombreuses municipalités viennent régulièrement la visiter pour s'en inspirer.

- La Résidence Saint-Roch située en centre ville qui propose 10 logements T3 et assure la surveillance de nuit du lundi au vendredi .

- La Résidence du Grand Meaulnes, inaugurée en juin 2008, dont les 18 logements T3 réservés aux plus de 60 ans ou adultes handicapés sont à ce jour tous loués. L'assistance CCAS propose une garde de nuit de 20h à 7h sur 365 nuits, la tonte des petits jardins privatifs, la mise à disposition d'une salle commune

où les résidents peuvent se retrouver à leur gré notamment lors de l'animation hebdomadaire et un accompagnement de tous les jours pour divers petits services.

Enfin le CCAS va développer ses services dans les mois qui viennent en proposant des « Services à la Personne » :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Prestations de petit bricolage
- Préparation des repas à domicile
- Livraison de courses à domicile
- Collecte et livraison à domicile du linge repassé
- Assistance Administrative à domicile

Ces prestations accessibles à tous pourront être en partie déductibles des impôts.

A cette occasion une plaquette d'information sera transmise à tous les Mirandais.



À NOTER

ENERGIE M4,

rue Victor Hugo, 32300 MIRANDE – 05.62.64.84.83 - Ouvert les Lundi, mardi, Mercredi de 9h à 17h30

Les restos du cœur

Les restos sont ouverts face à la halle, les lundis de 14h à 16h30 pour l'accueil et l'inscription et les vendredis pour la distribution des colis. Un point douche ainsi qu'un lave-linge sont disponibles sur place. Pour plus d'info, contacter Mme Pascale Bourillon 05 62 66 86 04 (aux heures d'ouverture). Les restaurants du cœur ont besoin de vos dons : vaisselle, couvertures, produits d'hygiène et d'entretien, lessive, couches et jouets. Dépôt au local. Merci.

L'Hôpital St Jacques

Des consultations gratuites auront lieu le 4ième jeudi de chaque mois de 9h à 12h permettant à des personnes et familles en situation difficile de bénéficier de soins.

Don du sang

Chaque année des collectes de sang sont organisées dans notre ville la prochaine aura lieu en avril les 16 (10h à 13h /15h à 19h) et 17 (9h30 à 13h), salle des anciens silos (place d'Astarac).

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

UNE RENTREE SCOLAIRE SEREINE

La rentrée semble déjà bien loin mais la ville de Mirande a eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux chefs d'établissements.

Monsieur Pascal LABORDE remplace Monsieur Jean-Michel GENAUX au lycée agricole.

Au groupe scolaire Elie Duffort, Madame Michèle PALLAS à qui nous souhaitons une bonne retraite, a été remplacée par Monsieur Fernand REDONDO auparavant directeur de l'école de Montesquiou. (Photo)

Du côté des effectifs, la maternelle a accueilli 15 nouveaux enfants. A Notre-Dame, il reste constant.

Chez les plus grands, le Collège a ouvert une nouvelle classe de 4ème et au Lycée, la filière Bac Pro Commerce et Vente a connu une forte augmentation.



LA MATERNELLE EN CLASSE VERTE

La semaine découverte au Centre Equestre du Manaou à Saint Michel (structure agréée par la Fédération Française d'Equitation) a été renouvelée pour la 3^{ème} fois au grand bonheur des élèves de moyennes

et grandes sections de l'école publique. Reprises de poney et activités artistiques assurent une bonne cohésion des classes. Cela révèle aussi des passions chez les petits.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, on peut saluer la mobilisation de tous les établissements mirandais et en particulier celui de l'Ecole Notre-Dame qui fit participer l'ensemble de ses classes à la réalisation d'affiches. Elles furent exposées sous la Halle à l'occasion des marchés des samedis et lundis.

Nous remercions les sapeurs-pompiers, la gendarmerie nationale, la police municipale et les entreprises mirandaises pour leurs participations actives.



DEUX APPRENTIS AU SERVICE DE LA VILLE

Cette année encore, la Mairie de Mirande offre l'opportunité à de jeunes apprentis de découvrir et d'apprendre un métier tout en mettant un pied dans le monde du travail.

D'un côté, Audrey BELINGARD qui prépare un « CAPA Services en Milieu Rural » est affectée à l'école maternelle et au centre aéré Pitchounet. Elle confirme son choix : « L'apprentissage, c'est mieux que le lycée ! On fait des activités, des ateliers, ça bouge. J'aime m'occuper des enfants, même s'ils sont terribles parfois ».

Audrey entourée du personnel de l'école maternelle



D'un autre côté, Thibault ALMODOVAR travaille aux services Espaces verts de la Ville tout en suivant un « CAPA Travaux Paysagers ». « J'aime être en extérieur, et l'équipe m'a bien intégré. Il y a même de bons échanges avec les mirandais qui ont tendance à nous parler facilement lorsqu'on travaille aux espaces verts pour embellir leur ville ».

Thibault



L'apprentissage leur permettra une insertion professionnelle plus facile grâce au travail sur le terrain et à la formation au Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Gers (Lavacant – Pavie). Et comme le dit Thibault « L'apprentissage me donne 2 ans pour affiner mes choix, et si je suis bon et que ça marche, pourquoi pas travailler à la Mairie de Mirande... ». Pour tout renseignement : Contacter cfa.gers@educagri.fr -

L'ÉCOLE DE MUSIQUE : UN DYNAMISME INCONTESTÉ

Max FOUGA, Directeur, mène à la baguette depuis 1994, l'école municipale de musique et l'orchestre philharmonique.

Les élèves des écoles primaires, publique et privée, bénéficient d'initiations musicale et de chant à raison d'1/2h par semaine. Ce travail se concrétise par des concerts du « chœur des enfants » généralement sur la place d'Astarac ou salle A. Beaudran.

Max FOUGA assure également les cours de solfège, les cours de cuivres et la direction des orchestres.

4 professeurs de musique interviennent pour enseigner :

- Anne GONZALEZ, la flûte traversière en 1er cycle.

- Jean-Claude PRUNET, la clarinette, le saxophone en 1er cycle.

- Pascal DUCOURNEAU, la clarinette, le saxophone et le hautbois en 2ème cycle.

- Patrice LEO enseigne les percussions.

Une centaine d'apprentis musiciens fréquentent l'école dont 30 jeunes qui composent l'orchestre junior.

Un deuxième orchestre plus connu sous le nom de « Société Philharmonique » compte 70 musiciens d'un niveau musical mature dont les principaux sont des anciens élèves de l'école.

L'école de musique accompagne les grands événements mirandais. Son but principal est de permettre à chacun de prendre part à la vie musicale par le biais d'un orchestre et ainsi de faire une auto-évaluation en situation de concert.

Chaque année, l'ensemble des classes de l'école municipale de musique affiche complet.

Le projet d'une nouvelle école de musique dans des locaux plus adaptés dans la caserne des pompiers est toujours d'actualité.

Quelques dates :

- 18 octobre et le 29 novembre : la Sté Philharmonique a joué Place du Capitole à Toulouse avec l'Ecole de Tuba du Conservatoire de Toulouse.

- 11 novembre : participation aux cérémonies commémoratives. Les enfants ont chanté le Chant des Partisans et la Marseillaise.

- 30 novembre - Sainte Cécile : concert de la Sté Philharmonique à l'église, et remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique, à la Mairie.

- 19 décembre : Concert de Noël sur la Place d'Astarac, chants par les enfants et accompagnement des orchestres.

- Concert de Pâques à la salle A. Beaudran : 16 nouveaux titres du futur album des Chicots Caillasse seront joués par les orchestres. Un enregistrement en direct sera effectué afin de proposer un titre live sur le nouvel album (création de Max Fougà).

- Fête de la Musique : présentation du projet multi artistique (poésie, dessin, sculpture..) des enfants sur le thème « un monde merveilleux ». Un grand concert sera donné par la Sté Philharmonique, l'Orchestre de Voiron et l'Orchestre des juniors. Ce concert sera filmé en vue d'une autocritique constructive.

Contact : Max FOUGA, école municipale de musique 05.62.66.67.10



FETE DU SPORT : UNE NOUVELLE FORMULE

La fête du sport faisait cette année « peau neuve » en changeant de lieu et d'organisation. Le site autour du collège (gymnases et terrain de foot) avait été choisi. La pluie a malheureusement contrarié le projet initial. Le repli organisé vers la salle André BEAUDRAN s'est toutefois fait dans la bonne humeur.

De nombreux visiteurs ont pu découvrir, prendre contact ou s'inscrire

auprès des représentants de chaque association.

La journée s'est terminée par une remise de prix pour les enfants et un apéritif offert par la municipalité.

Merci à l'E.A.B.XV et son équipe toujours aussi efficaces, qui ont assuré la buvette tout au long de la journée et organisé le repas de clôture de cette journée réussie malgré la météo capricieuse.



LA SAISON SPORTIVE À DÉBUTÉE

Les sports collectifs et individuels ont démarré leur saison avec des fortunes diverses.

L'E.A.B.XV avec un départ prometteur 6 victoires sur 6 matchs se positionne pour jouer les premiers rôles.

Après avoir gagné la coupe du Gers et l'accession au niveau supérieur, le Football Club Mirandais connaît un départ laborieux. Malgré un bon recrutement et la bonne intégration de certains jeunes dans le groupe senior, l'équipe fanion du ballon rond mirandais a de nombreuses ressources et a pour objectif de bien figurer au sein de cette nouvelle division.

Après la très bonne saison 2007-2008 de l'équipe fanion du Basket Club Mirandais, un nouveau championnat a débuté et semble plus élevé que

l'année passée. Mais avec pratiquement le même groupe, les mirandais ont pour objectif la montée en régionale.

La pétanque continue à faire parler d'elle en championnats départemental et régional,

L'objectif du cercle pongiste mirandais était la montée en pro B : c'est chose faite ! Voilà nos mirandaises plongées parmi les vingt premières équipes nationales. Un calendrier 2008-2009 difficile mais qui a déjà très bien débuté. A suivre un mardi sur deux à 20h30 à la Poudrière.

Les autres sports vont commencer leurs compétitions bientôt.

Pour tout renseignement sur les associations sportives et culturelles vous pouvez contacter Monsieur Tristan MIQUEL à la Mairie au 05 62 66 86 32.

APOGE

De son nom complet Astarac Poker Gers, l'APOGE a connu un premier exercice plus que brillant en 2008 : 230 licenciés, un challenge récompensant 11 joueurs, un Tournoi géant fin août, un challenge par équipe, la création d'une pokerschool, une assemblée générale couronnée de l'inauguration de la nouvelle salle du club : l'Astarac Poker Room. Tant d'événements qui sont à mettre au crédit du bureau de l'APOGE, jeune association mais désireuse de mettre ses membres à l'honneur. Pour un joueur de poker lambda, le rêve, avoué ou non, est de représenter une équipe ou un club à un gros événement mondial. Ainsi l'APOGE met tout en œuvre en 2009 pour envoyer un ou plusieurs de ses membres défendre les couleurs mirandaises et gersoises lors d'un European Poker Tour ou lors d'un World Poker Tour. Parce qu'il faut savoir également que l'APOGE au-delà de son statut club de poker est l'unique représentant gersois. Avant d'être injustement catalogué comme une pratique clandestine de saloon, le poker est avant tout un sport. Sa pratique augmente naturellement le niveau de jeu. A l'APOGE, c'est cet esprit qui est développé. Des partenariats ont été

signés avec des Fédérations Nationales avec des sites Internet, des Casinos mais tout ceci a un seul et unique but : créer de l'émotion pour ses joueurs et former le plus d'amateurs possibles aux joies du Texas Hold'Hem. L'APOGE est une exception sportive certes, mais avant tout, de par sa convivialité et son esprit de famille, tous ses membres sont fiers de faire partie du club, de le représenter à

l'extérieur. Pour résumer, l'Astarac Poker Gers en 2009 c'est une possibilité d'apprendre le poker, de le comprendre pour arriver, un jour peut-être, dans la cour des grands. Du poker pour tous, pour savoir jouer contre tous... Poker School le mardi soir, tournois le mardi et jeudi. Le prochain Tournoi Géant du club est en Février... à Mirande !!



LE TAROT MIRANDAIS A DE NOMBREUX ATOUTS !!

Voici une nouvelle saison qui va débiter pour le Tarot Mirandais. Un club récent, et déjà bien structuré de part ses dirigeants avisés et expérimentés.

Les 70 licenciés, que compte désormais cette association, se réunissent une fois tous les quinze jours à Mirande, en alternance avec Vic Fezensac, au local du club des aînés afin d'y disputer de petits tournois. Pour l'instant, le club n'est pas affilié à la Fédération Française de Tarot mais compte parmi eux certains joueurs qui se sont déjà essayés dans les grands tournois du Sud de la France. En effet, dans le cadre du Championnat de France tripléte 2007 2^{ème} série, l'équipe mirandaise, composée de Hervé Laterrade-Jean Raymond Bali et Laurent Fontan, s'est hissée jusqu'en finale à Vichy et a obtenu une très bonne 9^{ème} place (sur 132 équipes représentées). Rebelote en 2008 mais dans le tableau 1^{ère} série, la tripléte mirandaise, composée de Hervé Laterrade-Gilbert Garepuy et Laurent Fontan, s'est faite sortir dès le premier tour de la finale à Vichy. En attendant la saison 2009, les mirandais se préparent pour le Championnat de France quadrette, tripléte

et individuel mais aussi pour la Coupe de France. A noter que le Tarot Mirandais compte dans ses rangs des joueurs 2^{ème} série comme Hervé Laterrade, Jean-Raymond Bali ou Gilbert Garepuy et même Laurent Fontan classé 1^{ère} série puisqu'il a notamment terminé 17^{ème}

joueur français lors du duplicate individuel 2^{ème} série. Le tarot mirandais compte bien entendu atteindre une nouvelle fois la finale à Vichy pour cette saison 2009, mais cette fois-ci franchir le 1^{er} tour :
À suivre....



GROUPE DE LA MAJORITÉ

En mars dernier une nette majorité de Mirandais a choisi de continuer à confier à Pierre BEAUDRAN et à son équipe la gestion de la ville. Forte de cette légitimité républicaine, la nouvelle majorité s'est mise immédiatement au travail afin de concrétiser les propositions de campagne. En priorité, s'étudient, bibliothèque médiathèque et espace jeunes à l'ancienne piscine.

Sous l'arbitrage et les directives du Maire, les maire-adjoints, Patrick FANTON, Vaty MATHARAN, Jean Pierre CAUBERE, Brigitte GABERNET, Roger PALOMBA, Evelyne MAIMIR, Jean François DARROUX et Marie Christine LACOSTE ont commencé à faire réfléchir leurs commissions respectives. Comités de réflexion et de proposition, dans lesquels chacun peut s'exprimer et développer ses idées et où il est courant de constater que ce qui rassemble est plus fréquent que ce qui divise.

Par contre en conseil Municipal, l'ambiance est paradoxalement plus tendue par besoin d'affichage politique sans doute. En fait, si, en démocratie, une opposition, représentant souvent un pourcentage important de la population est indispensable et respectée, elle se doit d'être aussi constructive et propositionnelle. Nous ne désespérons pas que la notre le devienne.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Nous sommes heureux de nous exprimer ici au nom de la minorité municipale. Cette expression dans Mirande Infos figurait dans notre programme. Elle est une bonne chose pour la démocratie.

Chaque fois que nous le pouvons, dans les diverses commissions et au conseil municipal, nous défendons les propositions que nous avons portées pendant la campagne (ex: critères d'attributions des subventions aux associations). Nous savons aussi rester fermes lorsque nous nous trouvons en désaccord, comme dernièrement pour le prix d'achat de la médiathèque et l'avenir de la sous-préfecture (missions et emplois).

Nous siégeons au conseil municipal pour vous représenter. Alors, de vos divers quartiers, n'hésitez pas à nous solliciter.

Contact sur notre site internet :

<http://www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com>.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes. Les élu(e)s de la liste MPTET : Pierre WIART, Paule GHERARDI, Michel CHANTAL, Gisèle LUBAS, Jean Michel GENAUX, Maud RENARD.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

12.04.2008	SODES Angélique	24.07.2008	DOUMAS Nohan
14.04.2008	BARRY Kimberley	04.08.2008	ALBOUY Zoé
15.04.2008	DOUSTE Adrien	31.08.2008	JONOT Matis
13.06.2008	AKACHA Anaïs	11.09.2008	LLORENS Inaya
27.06.2008	CHENNANI Arthur	20.09.2008	LIMORTE Gabriel
22.07.2008	CLAOUÉ Victor	30.09.2008	LAMY Antoine

MARIAGES

05.07.2008	CAZES-CARRERE Stéphane et SOUBIROUS Anne-Solenn
26.07.2008	BERGER Sébastien et CAZES Céline
26.07.2009	EISENLOHR Denis et BETOULAUD Fabienne
16.08.2008	LAMY Stéphane et DELEYE Perrine
23.08.2008	BORGHESI David et PASQUIER Alexandra
23.08.2009	PAGES Jean-Jacques et CARAMEL-LAMOTHE Marie-France
13.09.2008	SEILLAN Nicolas et GALABERT Aurore
13.09.2008	CAPAPE André et FITTE Danièle

DECES

04.04.2008	Simone FISCHMANN	66 ans	09.06.2008	Joséphine DE MARCO Vve TONUS	92 ans
16.04.2008	Marie-Louise DUPONT Vve MARQUE	98 ans	09.07.2008	Jeanne MAYOUD Vve DERION	95 ans
19.04.2008	Catherine EYHERART	95 ans	15.07.2008	Elie LABAT	70 ans
21.04.2008	Berthe DABAT Vve DASQUE	95 ans	29.07.2008	José FUENTES-ARAGUES	84 ans
01.05.2008	Ascension ERADES	93 ans	31.07.2008	Odette BUGARD Vve Ste MARIE	88 ans
28.04.2008	Suzanne CAPDECOMME Vve LABADENS	81 ans	09.08.2008	Yvonne FAURIES Epse COUSSOT	86 ans
10.05.2008	Ida COUZIER Vve MONFERRAN	82 ans	11.08.2008	Yvonne PASDELOUP Vve LOUET	94 ans
06.05.2008	Claude OLIVERA	41 ans	13.08.2008	Edouard ORNECH	66 ans
14.05.2008	Jeanne SANGUILLON Vve BÉDIER	94 ans	16.08.2008	Georges CIEUTAT	74 ans
13.05.2008	Lucienne COUZIER Vve MAURAS	81 ans	14.08.2008	Suzanne DEBAR	51 ans
24.05.2008	Yvonne FOURMIGUÉ Vve VIROLLAUD	105 ans	14.08.2008	María FERRERO Epse CORREGÉ	77 ans
26.05.2008	Christian RÉGNAUD	64 ans	18.08.2008	Jean VIDOU	61 ans
29.05.2008	Xavier CASTEX	53 ans			

HOMMAGES

Madame **Simone VIROLAUD** nous a quittés le 24 mai 2008. A près de 106 ans, elle était la doyenne des mirandais. Mariée à un militaire de carrière, elle voyagea beaucoup entre l'Afrique, l'Indochine et Madagascar où elle pratiqua son métier de sage femme. Elle revint définitivement à Mirande avec son mari dans les années 40. Elle anima de nombreuses années le club du 3ème âge. Suite au décès de son mari, puis de son fils, elle passa ses 12 dernières années entourée de soins et d'affection à l'hôpital de Mirande. Son centenaire a donné lieu à un joyeux anniversaire auquel le maire, le directeur et le personnel de l'hôpital ainsi que ses amis s'associèrent.

Femme d'artisan et de sapeur pompier, **Marie CORRÈGE** a toujours su faire face aux aléas de la vie y compris devant la maladie. Engagée dans la vie mirandaise, elle fut l'une des

initiatrices avec son mari du Noël Bleu. Elle s'est investie depuis le départ dans le comité de jumelage. Courageuse, jusqu'à partager le repas de quartier en juin dernier malgré la fatigue des lourds traitements. C'est le 15 août qu'elle choisit de nous quitter après avoir eu la joie d'apprendre la future naissance d'un arrière petit enfant. Notre pensée ira vers ses fils que nous connaissons bien en tant qu'artisans et que nous apprécions pour leur honorable mission de sapeur pompier.

Aussi discret qu'efficace, **Jean VIDOU** nous a quittés, à 61 ans, départ trop précocose par une nuit d'été (17.08.08). Bénévole actif et ré-actif, il créa le club de Canoé-Kayak mirandais qui connut dès 1998 un succès constant avec un point culminant, le Championnat de France de KayaK Polo les 23 et 24 octobre 2004 sur la base de loisirs

mirandaise. Tout le monde s'en souvient ! Sa simplicité, ses encouragements, sa persuasion et sa ténacité liés à sa passion laissent chez bon nombre de personnes et notamment les kayakistes qu'il a pu entraîner, comme Wilfried FORGUES champion olympique d'Atlanta en Canoé, une certaine force et l'envie d'y arriver.

Associé à Jean MILLERET, et encore cette année à M. HIPPEAU, Président du Comité des fêtes, il s'investissait à 100% dans la préparation des spectacles pyrotechniques du 15 août se déroulant sur le lac.

Un merci naturel à un homme naturel. Nous nous tournons vers Simone et ses enfants que nous soutenons, son épouse et complice de toujours, à qui revient, entourée des membres du club, de perpétuer l'œuvre de « JEANNOT ».

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre, Mirande, ville de garnison depuis le 17^{ème} siècle, se recueillait. 350 personnes se réunissaient pour un hommage aux poilus. Le maire et le sous-préfet ont déposé les traditionnelles gerbes en présence de

la chorale des écoles primaires accompagnée par les musiciens de la Sté Philharmonique, un détachement de l'Escadron de la gendarmerie mobile et les délégations d'anciens combattants.



MIRANDE VILLE EUROPEENNE

Le 20 Septembre dernier avait lieu à SAN MAURO TORINESE (Italie) la journée de travail entre SAN MAURO (Italie) – L'ELIANA (Espagne) et MIRANDE.

Cette réunion, présidée par Mr COGGIOLA, Maire de SAN MAURO, a établi pour l'année 2009 le calendrier des échanges entre nos villes sœurs de la manière suivante :

- échanges des classes européennes de L'Eliana et Mirande

- mise en contact par le biais d'internet des collègues de San Mauro et de Mirande pour prévoir un véritable échange par la suite

Ambiance fraternelle et toujours aussi sympathique avec la présence d'un pionnier du jumelage Italien et un ami proche de notre Maire : Mr Frédéric BALDIN toujours aussi dynamique.

Des accords ont été conclus entre la ville de SAN MAURO et ORASARA DI PUGLIA, ville du Sud de l'Italie pour venir en délégation à MIRANDE le 9 Mai lors du Marché Européen.

Le Samedi 4 Octobre fût une journée de travail à KORNTAL MUNCHINGEN (Allemagne) avec TUBIZE (Belgique) et MIRANDE ; présidée pour la première fois par Joachim WOLF le nouveau Maire de KORNTAL, Pierre BEAUDRAN s'y est

rendu.

Cette longue matinée s'est prolongée dans l'après-midi par la gestion de la bourse commune et a permis aux représentants des différentes villes de mettre au point les échanges pour 2009 :

- Euro stages de Tubize et Mirande (jeunes étudiants en communication viennent faire des stages en entreprises) au mois de Mars 2009

- Une classe d'élèves de 10 à 12 ans de Tubize viendra quelques jours à Mirande. Les dates restent à déterminer.

- Une équipe de boulistes de Korntal souhaite « affronter » les mirandais au mois de juin 2009

- La Fête de l'Europe à Mirande aura lieu le samedi 9 mai 2009 avec un Marché Européen. Toutes nos villes jumelles y sont conviées.

Un débat intéressant s'est instauré sur le devenir des jumelages, leur évolution. Il a été convenu que chaque ville allait travailler sur le sujet et qu'une synthèse serait faite à MIRANDE pour la prochaine réunion de travail le 10 octobre 2009.

A la fin de la réunion une conférence de presse a été organisée avec 3 journalistes locaux qui ont été très intéressés par le fonctionnement du jumelage (45 ans d'existence) et par l'historique fait par Pierre BEAUDRAN qui a connu avec les jeunes mirandais de l'époque les débuts de cette magnifique aventure.



LA BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE

La bibliothèque revue et corrigée en médiathèque sur un espace de 298 m² avec une situation idéale, à proximité d'un vaste parking, permettrait d'installer la culture et les nouvelles technologies au cœur de la vie mirandaise.

Ainsi, c'est l'ensemble de la population et plus particulièrement les jeunes de toute la communauté de communes « Cœur d'Astarac en Gascogne » qui bénéficieraient de ce pôle culturel.

Les personnes à mobilité réduite y verraient également un accès simplifié. Actuellement située

à l'étage de l'Office du Tourisme, certaines ne peuvent pas accéder à la bibliothèque.

Sur proposition de la commission des finances et après un rappel détaillé des critères de choix, le Conseil Municipal s'est prononcé, à 21 voix contre 5, pour l'achat de ce bâtiment au prix de 250 000€.

Il serait restructuré, doté d'un mobilier spécifique et esthétique, offrirait un fonds de livres plus important, et accueillerait plus facilement les classes des différents établissements scolaires avec aménagement d'horaires.

L'espace « Nouvelles Technologies » comprendrait :
-2 postes multimédias internet et écoute de musique,
-1 borne WiFi pour connexion à internet,
-1 poste de consultation du catalogue (bibliothèque de Mirande dans un premier temps, puis bibliothèque départementale).

La municipalité poursuit ses efforts afin d'animer la vie culturelle en offrant à tous les publics : livres, CD, DVD et en favorisant ainsi l'organisation d'événements autour du livre.

La bibliothèque médiathèque pourrait ouvrir en 2009.



LES JOURNEES DU PATRIMOINE AU MUSEE

Les 20 et 21 septembre derniers, les Journées du Patrimoine ont permis une fréquentation record du musée.

230 personnes sont venues admirer, entre autres, des tableaux restaurés depuis peu : « le triptyque » (le sacrilège, le jugement et l'expiation) et « Portrait de peintre » de Léonard DeFrance.

« Le donjon de Bassoues », tableau du peintre pyrénéen Henri Borde, acquis récemment par la

ville de Mirande, était exposé pour la première fois.

Cette fréquentation, en augmentation de 30 % par rapport à l'an dernier, montre bien l'engouement pour ces Journées du Patrimoine et pour la culture en général.

Le musée se visite du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.



Le donjon de Bassoues

TOURISME ET ÉVÉNEMENTS

BILAN CONTRASTE POUR LA SAISON TOURISTIQUE

La fréquentation touristique s'est globalement maintenue durant la saison estivale, malgré une météo médiocre et un prix du carburant élevé.

Les étrangers sont toujours plus nombreux, en particulier au cours du mois de septembre. Les touristes anglophones restent majoritaires mais la clientèle espagnole progresse. On note une importante fréquentation de touristes itinérants en camping-cars.

Beaucoup de familles cet été dans le Gers : l'opération « Le Petit d'Artagnan » pour sa troisième édition, a conquis les familles et les professionnels participant qui ne sauraient s'en plaindre. Ce petit guide gratuit recense les activités « famille », il est unanimement apprécié des petits, des ados et des grands, qu'ils soient touristes ou locaux.

Près de 7000 personnes franchissent les portes de l'office du tourisme durant l'été avec un pic pendant le Festival Country Music. Son site internet est de plus en plus consulté avec plus de 8000 connections en saison.

www.ot-mirande.com

MANIFESTATIONS 2009

Nous précisons que ce programme est consultable auprès de l'Office de Tourisme : www.ot-mirande.com - 05.62.66.68.10

SALLE A. BEAUDRAN

Vendredi 23 janvier à 21h « Presse pipole » une comédie de et avec Olivier LEJEUNE avec ce dernier et Danièle GILBERT,

Vendredi 27 février à 20h30 Les Etoiles de la Danse (10 danseurs étoiles du monde entier et 10 membres du corps de ballet de l'Opéra de Kiev.

Judi 12 mars à 21h « Pourquoi moi ? » comédie d'Olivier LEJEUNE avec Vincent LAGAFFE

Vendredi 10 avril à 20h30, Le Ballet National de Géorgie (le corps de ballet comprend 110 danseurs, dont 50 sont en scène)

Judi 23 avril à 21h, « Panne de Télé », une comédie de Laurence JILL avec Gérard RINALDI et Virginie PRADAL

EXPOSITIONS AU CENTRE JEAN BURGADE

Décembre 2008 : « Ma vie en sucre » Jean Pierre CAUBERE, photos, moules anciens évoqueront l'art du pâtissier décorateur.

Février 2009 : du 2 au 27, exposition de Minéraux appartenant à M.MENDOUSSE, collectionneur mirandais.

Mars 2009 : du 2 au 28, exposition d'un peintre mirandais, M.DOREY.

Avril 2009 : Exposition d'aquarelles par Mme BOULIC.

Mai 2009 : du 15 au 31, exposition de Patchworks par l'association Passions Créatives mirandaise.

Nous vous rappelons que ce programme est établi en fonction des informations communiquées par les organisateurs. Toutes modifications sont indépendantes de la volonté de la rédaction.



Rencontre avec Michel Galabru

Lors de sa représentation de « M. AMELEE » à la salle A. Beaudran en mai dernier. M. le maire lui remet un d'Artagnan qui tiendra compagnie à son Molière a t'il dit !



Les jardins de la mairie ont été investis, en fin d'année scolaire, pour une performance artistique du Collège de l'Astarac afin d'illustrer un travail de plusieurs semaines sur la pollution et de dénoncer le phénomène.



Accueil de John Schneider parrain du Festival Country Music 2008 à la mairie en présence de Messieurs le maire et le sous-préfet.



Une première à Mirande : Course landaise à l'occasion des fêtes patronales du 15 Août 2008.



Ville piétonne 15 Août 2008.



4^{ème} édition de la Randonnée à pied, à cheval, à vélo et en attelage entre Mirande & Montesquiou organisée par les Amis Randonneurs. (200 randonneurs dont 80 chevaux et une superbe météo) Octobre 2008.



le 24 Septembre 2008 Pierre Schoeller réalisateur de « Versailles »



le 17 Octobre 2008 Barmak Akram réalisateur de « Kaboul kid » dans le cadre du Festival Ciné32

2 cinéastes sont venus au Ciné-Astarac à la rencontre d'un public enthousiaste



Cérémonie de la Prise d'armes du Lieutenant HEUET, le 13 Octobre 2008 dans les jardins de la mairie



Salon du patchwork les 14 et 15 Novembre dernier sous la halle



Office religieux à l'Eglise Sainte Marie lors de la cérémonie de la Sainte Geneviève, le 28 Novembre 2008.



Première réunion de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance tenue le 25 Novembre par le maire en présence de M. le Sous-Préfet et de Mme la Procureur de la République.